

Compte-rendu du conseil citoyen 9/10

du 9 juin 2016

Présents : Monsieur et Madame BONFILS (CIQ LES Hauts de Mazargue/ABIHO Calanques), Claude PEREARD (CIQ Cravache/Trioulet/Sévigné), Xavier GIRARD (Délégué du Préfet), Emilie CAMBIAGGI (Chargée de développement PV), Julien LAVIE (Chargé de développement PV), Leila JOUINI (chef de projet PV)

Excusés : Mme Diatou (association Passerelle)

L'équipe Projet PV accueille les membres de l'assemblée et les informe de la ré-organisation du service Grand Sud Huveaune (9-10-11-12^{ème} arrondissements). Leila JOUINI vient de prendre ses fonctions en tant que Chef de projet, poste vacant depuis 18 mois. De même, Emilie CAMBIAGGI quitte ses fonctions de Chargée de développement au 1^{er} juin 2017 et est remplacée par Julien LAVIE.

Les membres présents présentent rapidement leurs associations.

- Abiho Calanques : installation et entretien de 14 ruches sur le Parc des Calanques (chantiers de jeunes, récolte, fête du miel,...)
- Harmonie Cités (cours de violon)
- Apis (association d'ingénierie socio-éducative)
- Les 2 CIQ

L'équipe projet PV rend compte de l'état des candidatures pour le collège « Habitants » des Conseils Citoyens.

Leila JOUINI précise que les deux conseils connaissent une faible fréquentation. Elle interroge l'assemblée sur l'opportunité d'organiser des rencontres entre les 2 Conseil Citoyens des 9-10^{ème} et des 11-12^{ème}. Mme BONFILS propose d'organiser ces rencontres sur des thématiques communes. Emilie CAMBIAGGI indique que la mobilité et la réussite éducative semblent être des enjeux communs.

Madame BONFILS souhaite qu'une partie des crédits du Programme de rénovation urbaine des Hauts de Mazargues prennent en compte des actions sociales notamment dans le domaine éducatif .(et pas seulement l'aspect urbain et réhabilitation)

Leila JOUINI informe que l'équipe MRU en charge de ce projet souhaite rencontrer prochainement des représentants des Conseils Citoyens. Un habitant et une association doivent être désignés. → Madame BONFILS s'est proposée, pour le collège associatif. Un référent habitant sera identifié prochainement avec l'arrivée de nouveaux habitants.

Emilie CAMBIAGGI rappelle que la Café Chantier, mission portée par les Robins des Villes est achevée.

M.Bonfils pointe une absence de desserte de la Cayolle. Une demande d'extension de la ligne 44 n'a pas reçu un écho favorable par la Régie des transports marseillais (RTM).

Le Délégué du Préfet indique qu'une mission d'enquête des besoins en terme de transport/ mobilité va être réalisée auprès des habitants du quartier par le centre social CCO. (co-voiturage)

Madame BONFILS indique que la présence d'une caméra de surveillance au rond point de Vaucanson permettrait de renforcer la tranquillité du quartier.

Claude PEREARD fait part de la problématique de résidentialisation de certains quartiers, notamment sur la Cravache et Mazargues, rallongeant parfois longuement l'accès aux services pour les habitants. (notamment les écoles du quartier) Construction de murs de clôture sur le domaine public parfois sans autorisation avec plusieurs requêtes des CIQ qui n'ont pas abouti)

Emilie Cambiaggi fait une présentation d'un nouveau dispositif PV qui devrait se déployer sur le secteur : Les TAPAJ, structure de réinsertion des jeunes en grande difficulté. Ceux-ci réalisent des missions de travaux à la journée. Emilie CAMBIAGGI interroge l'assemblée sur des lieux potentiels d'intervention. Les lieux suivants sont identifiés :

- La friche entre la mosquée et le Hameau du Rocher
- La zone Logirem
- La zone au cœur du Parc national des Calanques (lieu dit de la Pierre Tombée)
- Derrière le CCO
- Terrain de basket

Les axes de travail retenus pour les prochaines rencontres : la mobilité et les transports, l'offre éducative, et la poursuite du projet de rénovation des hauts de Mazargues notamment l'accompagnement des familles les plus en difficulté.

Pj : la synthèse du projet de territoire distribué en séance

Date du prochain Conseil Citoyen

Le jeudi 7 juillet 2016 à 17h00

lieu restant à définir : (en fonction des lieux de résidence des nouveaux habitants)